DÉCISION

Décision concernant la réaffectation du contrat de prêt n° 137210, souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations d'un montant de 5 050 000 Euros, du budget principal au budget annexe des transports urbains

1 DOCUMENT - *Publié le 15 Décembre 2022*

DEC_FIN_23675_REAFFECTATION_CONTRAT_PRET_5050000_EUROS_CAISSE_DEPOTS_TRANSPORTS_URBAINS.pdf
(.pdf, 86,3 Ko)

TÉLÉCHARGER